



HAL
open science

Les langues régionales : une politique documentaire en miroir ?

Jérôme Schweitzer

► **To cite this version:**

Jérôme Schweitzer. Les langues régionales : une politique documentaire en miroir ?. Repenser le fonds local et régional en bibliothèque, 36, Presses de l'Enssib, p.72-77, 2016, Collection La Boîte à outils, 9791091281737. hal-02181427

HAL Id: hal-02181427

<https://hal.science/hal-02181427>

Submitted on 12 Jul 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

BAO *Repenser le fonds local et régional en bibliothèque*, sous la direction de Claire Haquet et Bernard Huchet.

Jérôme Schweitzer, Les langues régionales : une politique documentaire en miroir ?

L'annonce récente du Président de la République du dépôt d'un projet de loi constitutionnelle visant à ratifier la Charte européenne des langues régionales et minoritaires signée en 1992 par les Etats membres du Conseil de l'Europe, souligne aujourd'hui les enjeux représentés par la diversité linguistique de la France. Les bibliothèques, établissements inscrits dans leurs territoires, reflètent les besoins de savoir exprimés par les populations qu'elles desservent. Dans le cas des langues régionales, leurs fonds expriment une quête de reconnaissance, d'apprentissage, de découverte ou de redécouverte de ce patrimoine propre aux différentes régions. Cependant, la littérature professionnelle dans ce domaine est relativement rare alors que les problématiques liées à ces questions sont souvent spécifiques et suggèrent une nécessaire adaptation des politiques documentaires propres à chaque institution. Celles-ci ne peuvent se contenter d'appliquer le même type de démarche pour ces fonds linguistiques que pour les autres collections, elles doivent par conséquent s'adapter pour innover.

Des spécificités

En 1999, pour préparer la ratification de la Charte européenne des langues régionales et minoritaires, Bernard Cerquiglini, dans un rapport sur les langues de France remis aux Ministres de l'Education nationale et de la Culture¹, a répertorié 75 langues dont une vingtaine en France métropolitaine. Il constate que moins de dix de ces langues disposent d'une tradition écrite ancienne ; à ce nombre s'ajoutent les langues non territorialisées que sont le yiddish, les langues parlées par les Tsiganes, l'arménien occidental, le berbère ou l'arabe dialectal. De fait, la France est bien un pays multilingue où le français côtoie au quotidien des langues comme l'occitan, le basque, le breton, le corse ou l'alsacien.

Néanmoins, les gouvernements successifs qui ont annoncé la ratification prochaine de la fameuse charte européenne, se sont, pour l'instant, toujours vu opposer l'article 2 de la Constitution qui précise : « la langue de la République est le français ». Pourtant, les langues régionales sont une réalité qui se concrétise dans l'oralité mais aussi dans l'écrit avec des fonds documentaires remontant parfois au Moyen Âge. Ils se caractérisent d'ailleurs par divers éléments ayant une influence directe sur les politiques mises en œuvre par les bibliothèques :

- Une production éditoriale relativement réduite : à l'exception des langues transfrontalières comme le catalan ou le basque, la production éditoriale en langue régionale dépasse rarement la centaine de titres par an², ce qui constitue un frein important au développement d'une véritable politique d'acquisition. Ces productions éditoriales peuvent également surreprésenter certains secteurs comme la littérature, la poésie ou les ouvrages d'apprentissage linguistique.
- Être locuteurs d'une langue régionale ne signifie pas forcément en être lecteur. D'autant plus que le passage de l'oral à l'écrit suppose une standardisation de la langue. Un processus nécessaire pour assurer une production écrite mais qui peut parfois être ressentie comme une menace pour la diversité linguistique.

¹ Bernard Cerquiglini, *Les langues de France rapport aux ministres de l'Education nationale et de la Culture*, 1999, 9 p. [en ligne] < <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/994000719/index.shtml> >.

² Julie Le Mest, *La place des langues régionales en bibliothèque municipale*, Mémoire d'étude pour l'obtention du diplôme de conservateur des bibliothèques, ENSSIB, 2010, p.31.

- L'ensemble des professionnels des bibliothèques ne maîtrise pas toujours la langue régionale, même si dans la majorité des cas les personnes en charge de ces fonds sont motivées et soucieuses de les valoriser³.

Face à ces enjeux, les bibliothèques doivent développer des stratégies afin d'adapter leur offre documentaire et être des acteurs de la diffusion et de la préservation des langues de France.

Assurer la visibilité des langues régionales

Les situations sont contrastées en fonction des identités régionales, des moyens mis à disposition par l'Etat et les collectivités locales ou de la vivacité de la langue du territoire d'implantation de la bibliothèque. Mais de manière générale, une action directe visant à assurer la diffusion, la promotion et la visibilité de ces langues est toujours envisageable. Pour assurer ces missions, les bibliothèques développent des portails permettant de recenser, parfois d'accéder, non seulement au patrimoine écrit mais aussi au patrimoine oral ou à des vidéos des différentes langues. Sous l'égide de la Médiathèque de Bayonne, le portail Bilketa⁴ lancé en 2015 permet d'explorer les collections d'une vingtaine d'établissements du Pays basque. Le portail Occitanica⁵ entend, quant à lui, œuvrer à la création d'outils de connaissance et de développement de l'occitan dans le cadre des missions du Centre inter-régional de développement de l'occitan (CIRDOC)⁶. Ces deux exemples regroupent aussi bien des bibliothèques publiques, privées ou des associations. Ils ont tous deux été soutenus par la Bibliothèque nationale de France (BnF) dans le cadre de sa politique de pôles associés. Ils se distinguent par une volonté non seulement de diffusion mais aussi de transmission en adoptant une démarche visant à la création de synergies autour des langues régionales. Les textes numérisés, l'histoire linguistique, l'iconographie, etc. sont mises en avant, et sont associés à des vidéos, des sons, des calendriers d'événements, incitant les internautes à explorer toutes les richesses mises à leur disposition mais aussi à accroître leur connaissance de la langue.

Accompagner les usagers et les professionnels

Cette action inscrite dans des réseaux correspond à la réalité des pratiques d'une langue au sein d'un territoire. La concrétisation de ce travail en coordination peut se traduire par ce type de portail, mais ce besoin de visibilité, peut également prendre une forme plus prosaïque par le biais d'une inscription de la langue régionale dans la signalétique du lieu bibliothèque : un contact quotidien et familier avec la langue constituant un facteur favorable à son assimilation par les publics. Ce lien direct peut également se traduire le port d'un badge visant à distinguer les agents maîtrisant la langue régionale afin de favoriser le dialogue avec le public. La plupart des langues régionales n'étant plus des langues de communication, offrir cette possibilité dans les bibliothèques contribuerait à leur retour dans la sphère publique⁷.

Cette inscription dans le quotidien invite à s'intéresser également à l'usage professionnel des langues régionales ; des formations spécifiques existent pour le breton, le basque ou l'occitan, par exemple.

³ *Ibidem*, p.12

⁴ < <http://www.bilketa.eus> >

⁵ < <http://occitanica.eu/> >

⁶ Marie-Andrée Ouret, « la Valorisation des fonds basques », in Bibliothèque nationale de France, *Actes des 15^e journées des pôles associés et de la coopération, « les nouveaux visages du patrimoine »*, [en ligne]

< http://www.bnf.fr/documents/JPAC2014_OURET_present.pdf > et Benjamin Assié, « Le Patrimoine occitan », in *ibid.*, < http://www.bnf.fr/documents/JPAC2014_ASSIE_present.pdf >.

⁷ Julie Le Mest, op. cit., p.67-68.

La maîtrise de la langue semble, en effet, essentielle pour mieux en appréhender les enjeux. Les professionnels les plus militants peuvent par ailleurs favoriser l'émergence de partenariats par leur implication dans le milieu associatif par exemple ou leur connaissance de l'histoire linguistique et littéraire. Sans être indispensable, la maîtrise de la langue est un atout pour assurer la gestion de fonds qui pourrait être compliquée par l'absence de connaissance non seulement dans la langue mais aussi dans la culture régionale. D'autant plus que les outils de référence font souvent défaut et qu'une méconnaissance de ces collections pourrait entraîner leur mise au second plan⁸. La maîtrise de la langue doit également permettre son signalement par des indexations linguistiques dans les catalogues des bibliothèques, le SUDOC ou le CCFr. Cette démarche vise à offrir une visibilité globale sur l'offre dans ce domaine et sur son évolution.

Valoriser un patrimoine plurilinguistique

Outre ces actions visant à favoriser la visibilité et la pratique quotidienne des langues régionales, les bibliothèques mettent également en place des politiques de diffusion et de valorisation de ces fonds. En effet, les programmes de numérisation tiennent compte de ces éléments, le « critère des langues de France » est, par exemple, explicitement mentionné dans les programmes de numérisation concertée proposés par la BnF. Cette politique s'étend également aux formes d'expression de la culture régionale dans d'autres langues nationales : en Alsace divers groupes d'écrivains ont utilisé indifféremment le français, l'allemand ou l'alsacien pour exprimer leur art entre les années 1850 et nos jours. La numérisation et la mise en ligne ne sont cependant pas une fin en soi, l'action des bibliothèques doit s'accompagner d'une valorisation, par exemple *via* des portails déjà évoqués, ou par le développement d'outils nouveaux. C'est l'ambition du projet Restaura qui a obtenu un financement de l'Agence nationale pour la recherche afin de développer des logiciels d'océrisation de trois langues régionales : le picard, l'occitan et l'alsacien⁹. Trois laboratoires travaillent de concert sur ce programme, l'un est basé à Amiens, l'autre à Toulouse et le dernier à Strasbourg. Les bibliothèques sont un soutien intéressant pour ce projet : elles ouvrent l'accès aux sources qui permettront de tester et mettre au point l'outil en développement.

Les documents numérisés peuvent également être des vecteurs de diffusion et d'animation du « fait local ». Dans le domaine linguistique, ces sources peuvent inspirer des associations de valorisation des langues régionales soucieuses de faire redécouvrir des textes parfois oubliés. À Strasbourg, l'association Culture et bilinguisme s'appuie régulièrement sur des documents mis à disposition par la Bibliothèque nationale et universitaire (BNU) pour monter des soirées de lecture de textes d'écrivains régionaux comme René Schickele, Jean-Paul de Dadelsen ou Erckmann-Chatrion.

Autre moyen de valorisation : une action concertée avec le monde de l'édition qui, dans le domaine de la langue régionale, peut faire face à un marché limité. En 2014, l'exposition de la BNU, *1914, la mort des poètes* a mis, entre autres, à l'honneur l'auteur de langue allemande né à Colmar, Ernst Stadler. L'événement avait été suggéré par une maison d'édition qui a publié en parallèle la première traduction intégrale de l'œuvre majeure de ce poète expressionniste : *Der Aufbruch*¹⁰. La bibliothèque devait alors acteur de la culture locale en apportant un soutien concret à sa fabrique par la réalisation de cette exposition ; elle a été accompagnée d'ateliers de création avec la Haute Ecole des arts du Rhin, le master édition de l'Université de Strasbourg et les élèves de l'école du

⁸ *Ibid.* p.64.

⁹ < <http://www.agence-nationale-recherche.fr/?Projet=ANR-14-CE24-0003> > (consulté le 27/06/2015).

¹⁰ Ernst Stadler, Philippe Abry trad., *Le Départ*, Paris / Orbey : Arfuyen, 2014, 223 p.

Théâtre national de Strasbourg¹¹. La mise en valeur de la langue de ce poète traduit ainsi la volonté des bibliothèques de participer à la diffusion de toutes les formes d'expression des identités linguistiques.

Ces divers exemples soulignent les problématiques spécifiques posées par les langues régionales. Public parfois restreint, marché de l'édition limité, auteurs oubliés, les bibliothèques doivent œuvrer afin de s'adapter à une situation démolinguistique dans laquelle les langues de France sont pour la plupart des « langues en danger ». Il s'agit par conséquent d'innover pour favoriser la pratique des langues en les rendant visibles, audibles et présentes tant en ligne, que sur les rayonnages ou dans les espaces des bibliothèques.

¹¹ < <http://www.bnu.fr/action-culturel/agenda/1914-la-mort-des-poetes> > (consulté le 27/06/2015) et Julien Collonges, Jérôme Schweitzer et Tatiana Victoroff, dir., *1914, la mort des poètes*, [catalogue de l'exposition qui a été présentée à la BNU du 22 novembre 2014 au 1^{er} février 2015], Strasbourg : BNU, 2014, 288 p.